

Lundi 12 juin 2017

Ecole élémentaire Henri Martin
325, rue Gabriel Péri
92700 Colombes

Tel : 01.42.42.81.40
09216891@ac-versailles.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du Lundi 12 juin 2017

Présentation des membres du conseil

Directrice de l'école :

Mme BIGOT Gwénaëlle

Représentants de parents d'élèves élus:

AHARRA Naïma, JORANDON Nagette, KRIBS Sylvie, GANNE Valérie, LEYER Clémentine, RIANDEY Joël, SEQUEIRA Paula, HAMIMI Safia, TROUILLER Anne-Sophie, MESPOULIER Sylvie, RETOUT Delphine, ABOULOUARD Sheila

Les enseignants de l'école :

Mme AVILES Céline, Mme BETEMPS Laurence, Mme BEZIA Séverine, Mme CHAVANY Catherine, M. DENIS Jean-Marc, Mme DORFIN Véronique, Mme DUCRAY Emilie, Mme FABRE Hélène, Mme FANTIN Isabelle, Mme GAMBONI Sandra, Mme KELLENS Amélie, Mme LACROIX Delphine (excusée), Mme NALLET Amélie, Mme PERENNOU Mélanie (excusée), M. RAYNAUD David, Mme SCELLIER Anne Marie, Mr TELLE Herick.

Partenaires extérieurs :

M. KERDRAON, DDEN, délégué départemental de l'éducation nationale

M. MOME Michel, représentant la mairie

Mme NAS Najet, responsable adjointe de l'accueil de loisirs élémentaire Henri Martin.

Mr PERONNE Yann, Responsable de l'accueil de loisirs 2017/2018

1) Bilan sur l'accueil périscolaire

Présentation du nouveau directeur Yann Peronne, ses adjoints à la rentrée prochaine seront Miguel et David. L'équipe d'animation sera renouvelée à 50 %. En effet, le responsable sera suivi de certains animateurs exerçant actuellement sur l'école Hoche.

Fréquentation du centre de Loisirs en ce troisième trimestre :

Matin : 50 enfants pour 2 ou 3 animateurs

Midi : 284 enfants pour 11 animateurs ou intervenants extérieurs

Soir : 60 enfants / 6 animateurs ou intervenants

Mercredi : 110 enfants / 11 animateurs ou intervenants

Vendredi : 160 enfants / 6 animateurs et 5 intervenants extérieurs

L'année prochaine, deux associations viendront prêter main forte pour l'encadrement des enfants le midi, 3 pour le soir et 5 pour les TAP.

Le centre de loisirs sera ouvert dans l'école Henri Martin en juillet. Au mois d'Aout, les enfants seront pris en charge à l'école Marcel Pagnol.

2) Bilan sur les actions menées au cours de l'année

Les projets de classes :

Les classes transplantées de Mme CHAVANY et Mme DUCRAY: Ces deux classes se sont rendues à St Marie sur Mer en Bretagne sur deux séjours différents. Ils ont pleinement profité aux élèves. Une exposition commune est organisée le 22 juin.

La classe autogérée des CP de Mme AVILES et Mme FANTIN : Tous les élèves de ces deux classes se sont rendus à La Bourboule. Ce séjour a été le fruit d'un investissement tout au long de l'année des enseignantes et des parents d'élèves afin de trouver le financement (vente de chocolats, vente de gâteaux confectionnés par les familles ...). Les parents de ces deux classes sont invitées le 4 juillet pour une restitution du séjour et visionner un diaporama.

Le Parcours Culturel de Proximité (PCP) de Mme LACROIX et de Mme GAMBONI :

Ce projet avait pour but de faire découvrir « les arts du spectacle vivant » aux élèves. Il a été organisé grâce à un co-financement entre la mairie et l'école. Les élèves ont pu tout au long de l'année assister à beaucoup de spectacles, rencontrer des artistes et pratiquer l'art du cirque.

Le Projet Théâtre des CM1C de Mme SCELLIER avec la maison de retraite des

Esterelles et le théâtre du Hublot : En collaboration avec les comédiens de la compagnie, élèves et pensionnaires ont effectué, en parallèle, un travail d'écriture et de mise en scène. Après des répétitions unilatérales, plusieurs rencontres ont permis une mise en commun. Les élèves ont beaucoup apprécié (notamment les goûters !) et se sont beaucoup investis. Cette action inter générationnelle a été un franc succès.

Les actions de l'école :

Les élections de délégués : toutes les classes ont organisé une campagne et ont utilisé une carte électorale, un registre, l'isoloir et l'urne.

Les délégués ont été réunis 3 fois dans l'année afin de réfléchir ensemble à l'amélioration de la vie de l'école. Les idées sont étudiées par la suite en conseils des maîtres. Lorsqu'elles sont réalisables elles sont organisées conjointement avec les élèves.

La journée de la laïcité : a eu comme objectif cette année de créer un jeu de 5 familles sur le « Vivre ensemble », chaque famille étant préparée par un niveau de classe. Les productions ont été exposées au collège Marguerite Duras puis dans le couloir du centre de loisirs de l'école.

Le Vendée Globe : Les classes de l'école ont suivi les skippers du Vendée Globe pendant plus d'un mois. Ils ont travaillé en géographie et en sciences sur des situations concrètes liées à cette course qui a lieu tous les 4 ans. Les élèves se sont beaucoup investis. L'association « Tara Expédition » (expéditions scientifiques sur toutes les mers du monde) est intervenue dans de nombreuses classes pour apporter leur témoignage sur la vie en mer et apporter quelques notions d'écologie aux élèves. Cette participation devrait être reconduite l'année prochaine.

La randonnée littéraire sur le thème des personnages : Le but était de mutualiser des cartes d'identité de personnages rencontrés dans les œuvres littéraires étudiées dans les classes (archétypaux ou non). Cette mutualisation a pris la forme de deux arbres (trois avec celui de la maternelle) qui sont actuellement exposés à la médiathèque de Colombes. Cette exposition reviendra à l'école à partir du 19 juin.

Le musée des écoles :

Toutes les écoles de la circonscription ont investi sur trois reproductions d'œuvres qui sont ensuite exposées dans le « Musée de l'école »... Les œuvres devraient tourner tous les trois mois d'une école à l'autre. Pendant ces trois mois, les classes ont la possibilité de travailler sur ces œuvres. Les parents d'élèves et partenaires des écoles ont eux aussi la possibilité de profiter de cet apport culturel.

Le Printemps des artistes : Cette année, toutes les classes de l'école ont travaillé sur le thème de l'Afrique (thème national). Nous pouvons témoigner d'un grand investissement de tous les élèves de l'école (dessin, poésie, sculptures ...).

3) La sécurité dans l'école (exercices incendie, PPMS...)

Deux exercices incendie ont été réalisés : un premier au cours du mois de septembre et un second au mois de juin. Le second exercice, inopiné, a montré un temps d'évacuation sensiblement identique aux exercices qui avaient été programmés, signe d'une organisation efficace (plus de 400 personnes évacuées en 2 minutes 30)

Un exercice PPMS « intrusion » s'est déroulé sans encombre, avec des élèves qui ont tous très bien participé en se cachant efficacement.

Une mention est faite par les délégués de parents sur les poteaux de la cour commencent à perdre leur protection en mousse. Mme Bigot précise que ce problème a été signalé en mairie mais cela ne fait pas partie des travaux qui ont été votés cette année.

4) Les prévisions pour l'année 2017/2018 (effectifs et structure)

A ce jour, 379 élèves sont inscrits pour l'année 2017/2018 (moyenne de 22 élèves par classe).

79 CP sur 4 classes à 20 de moyenne

82 CE1 sur 3 classes à 27 de moyenne

73 CE2 sur 3 classes à 22 de moyenne

77 CM1 sur 3 classes à 21 de moyenne

81 CM2 sur 3 classes à 24 de moyenne

1 double niveau CM1/CM2 avec 20 élèves.

Certains collègues nous quittent en fin d'année : Mme LACROIX, Mr DENIS, Mme SCELLIER, Mme NALLET.

Nous accueillons 4 collègues qui sont déjà nommés à titre définitif, 1 poste reste encore à pourvoir au mouvement provisoire, car Mme Ducray prendra le poste « Plus de maîtres que de classes ».

5) Présentation du poste « Plus De Maitres Que De Classes »

Un poste « plus de maître que de classe » a été attribué par l'Inspection académique à l'école Henri Martin pour la rentrée 2017. C'est madame Ducray qui assurera cette mission.

3 Objectifs pour cette création de poste

- Assurer la maîtrise des compétences de base pour tous les élèves.
- Permettre de nouvelles organisations pédagogiques au sein d'une même classe.
- Aider à la remédiation des difficultés des élèves sans se substituer aux autres aides. Ce poste doit être complémentaire au RASED, aux APC et à l'accompagnement éducatif.

Les acquisitions visées :

- Les instruments fondamentaux : lecture, production d'écrit, langage oral, mathématiques.
- La méthodologie du travail scolaire

Cette aide sera mise en place sur les classes de cycle II (CP et CE1), sur un projet rédigé par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Ce projet définit les modalités de collaboration entre le titulaire et le maître supplémentaire. Il s'inscrit dans le projet d'école en réponse à la difficulté scolaire.

6) Budget de fonctionnement alloué pour la rentrée

La municipalité attribue à l'école Henri Martin un budget de 13 700 euros pour l'achat de fournitures scolaires, 900 euros pour l'achat de livres, 100 euros pour l'achat de matériel sportif et 101 euros pour les abonnements. Sur cette somme d'environ 14 500 euros sont déduits les dépassements de quota photocopies (0.008 cts) soient 760 euros cette année.

Un budget investissement 2800 euros est lui aussi attribué pour l'achat de gros matériel.

Chaque enseignant dispose donc d'un crédit de 28 euros par élèves pour acheter le matériel et les manuels pour la rentrée.

De nombreuses livraisons ont déjà eu lieu. Nous ne devrions pas être confrontés aux mêmes soucis que l'année dernière.

7) Bilan financier de la coopérative scolaire

La parole est donnée à Mme AVILES

Entrées :

Participation des parents : 8517 euros répartis sur les deux appels d'octobre et mars.

La vente de photos individuelles a rapporté 2975,50 euros,

La vente des photos de classes 1521 €,

La vente de chocolats 1769 euros,

La tombola 1400 €

Vente de livres lors de la petite : 470 euros de livres

2000 euros dons FCPE sur le bénéfice du vide-grenier

Dépenses :

4,40 par élève donnés aux classes à la rentrée

Spectacle de Noël : 1582, 50 €

Budget abonnement magazines : 305 €

Achats livres et outils pédagogiques : 372€

8) Les travaux accordés au titre du budget 2017

Les travaux accordés sont :

- Remplacement des deux portes coupe- feu de l'escalier central (1^{er} et 2^{ème} étage) sera réalisé au cours de l'été
- Remplacement du chéneau central du préau de la cour au cours de l'été
- L'installation d'une alarme intrusion au cours de l'été
- L'installation d'un visiophone avec 2 postes (dans la loge et l'accueil de loisirs) travaux qui ont déjà été réalisés au printemps.

Les parents précisent qu'un courrier a été envoyé par les associations concernant les antennes relais situées sur les immeubles à l'angle de la Rue Moslard. La loi indique qu'il ne devrait pas y avoir d'antenne relais à proximité des écoles. La loi est-elle rétroactive ? Des relevés sur les émissions d'ondes ont été demandés.

En cette période, le problème de la chaleur l'été dans les classes du 2^e étage est également évoqué.

9) Préparation de la fête de fin d'année

Un bal sera organisé le 30 juin au soir de 18h45 à 21h45. L'association Duo Danse Club nous prêtera main forte avec une démonstration des jeunes et des initiations. La sono sera assurée par l'équipe d'animation qui nous aidera aussi dans la soirée. Certaines classes de l'école ont préparé des danses collectives qu'elles présenteront lors de cette soirée.

10) Informations sur les rythmes scolaires 2017/2018

A l'annonce du nouveau gouvernement sur le projet de laisser aux mairies la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours, Mme LEIGHMARA a diffusé une enquête auprès des familles contenant 3 propositions :

- un retour aux 4 jours à la rentrée 2017
- un retour aux 4 jours à la rentrée 2018
- une organisation de la semaine telle qu'elle existe actuellement

Nous n'avons à ce jour pas les résultats de ce questionnaire.

Du point de vue de l'Education Nationale, aucune directive n'est encore parue.

Le CSE (Conseil Supérieur de l'Education) s'est réuni le 8 juin et le décret sera proposé au CTM (Comité Technique Ministériel) le 21 juin.

C'est la demande conjointe de la mairie appuyée par la décision de conseils d'école auprès du DASEN qui régissait l'organisation des rythmes.

Il n'est pas impossible qu'un conseil d'école extra ordinaire soit organisé d'ici la fin de l'année scolaire.